

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

**COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS**  
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 07 DECEMBRE 2022**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022  
Reçu en préfecture le 20/12/2022  
Publié le  
ID : 059-215902024-20221219-20221207DEL3-DE

**NOMBRE :**

De conseiller en exercice	29
De présents	24
De votants	29
Pour	29
Contre	
Abstention	

**OBJET :**

Projet de rénovation du réseau d'éclairage public : rue des Acquêts, rue Delpierre, rue du Biez, dépôt d'une demande de subvention au titre des fonds de concours métropolitain « bas carbone et transition énergétique »

**DELIBERATION :**

Publiée le 19 décembre 2022

Rendue exécutoire le 19 décembre 2022

Adressée au contrôle de Légalité (Préfecture de LILLE DRCL) le 19 décembre 2022

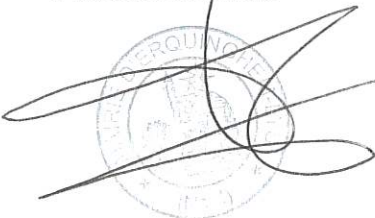
Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie ;

Le : 19 décembre 2022

Et que la convocation du Conseil avait été faite

Le : 1<sup>er</sup> décembre 2022

Le Maire  
D'ERQUINGHEM-LYS



L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale Salle de la Lucarne, centre Socio Culturel AGORALYS, 120 rue Delpierre, afin de tenir sa séance plénière, sous la présidence du Maire ;

**Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

Mmes et Mrs. **BEZIRARD Alain, DOUCHET Vincent, BOULINGUEZ Jacky, PACCEU Karine, LANNOO Michel, GRATIEN Christelle, OERLEMANS Benoit, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, CAMPHYN Pierre, JOUCLA Olivier, LEROY Michael, BEZIRARD Alban, CLOUET Valérie, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, DASSONVILLE Pierre, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée, LARD Vanessa,**

**Etaient excusés avec (ou sans) procuration :**

Me **Laetitia PANIEZ**, procuration donnée à Me **Christelle GRATIEN**,  
M. **Jean-Pierre DUBURCQ**, procuration donnée à M. **Vincent DOUCHET**,  
M. **François BIERVLIET**, procuration donnée à M. **Ludovic HENZE**,  
Me **Bénédicte VANHILLE**, procuration donnée à Me **Annie PREUDHOMME**,  
Me **Marie-Maud CAMPHYN**, procuration donnée à M. **Pierre CAMPHYN** ;

Madame **Alizée GRATIEN** a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Consciente du défi financier que représente la massification des investissements en matière d'efficacité énergétique et de développement des énergies renouvelables pour répondre aux enjeux de lutte contre le changement climatique, la métropole européenne de Lille (MEL) s'est engagée à soutenir les projets communaux visant à améliorer durablement la performance énergétique de leur patrimoine conformément aux objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) métropolitain adopté le 19 février 2021 par délibération n° 21 C 0044.

Par la délibération n° 20 C 0379 du 18 décembre 2020, le Conseil métropolitain a ainsi créé le fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal.

Les modalités de mise en œuvre de cette politique ont été définies dans cette même délibération qui autorise la métropole européenne de Lille à intervenir par voie de fonds de concours.

Par la délibération n° 21 C 0294 du 28 juin 2021, le Conseil métropolitain est venu préciser et ajuster le périmètre des dépenses éligibles et des cas de la bonification dite "bas carbone", ainsi que les modalités de sollicitation du fonds de concours transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal pour les communes membres de la FEAL et de la MEL.

**Rappel du contexte :** la commune d'Erquinghem-Lys envisage un programme de rénovation et de modernisation du réseau d'éclairage public envisagés rue Delpierre, rue des Acquêts, rue du Biez en 2023.

Le montant estimatif total de l'opération s'élève à 67.169 € HT.

**Objectifs et modalités d'attribution :** Le programme des travaux comporte la dépose et le remplacement des armoires de commande, des poteaux, des luminaires.

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

**COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 07 DECEMBRE 2022**

Envoyé en préfecture le 20/12/2022  
Reçu en préfecture le 20/12/2022  
Publié le  
ID : 059-215902024-20221219-20221207DEL3-DE

20221207DEL3

SLOW

<b>NOMBRE :</b>	
De conseiller en exercice	29
De présents	24
De votants	29
Pour	29
Contre	
Abstention	

*Page 2 – Suite, fonds de concours métropolitains Eclairage public,*

Après analyse technique du projet sur la base des pièces transmises par la commune, l'éligibilité de ce projet au fonds de concours métropolitain dédié à la transition énergétique et bas carbone du patrimoine communal doit être confirmé.

La participation de la MEL est fixée à 40% du montant H.T. des dépenses éligibles.

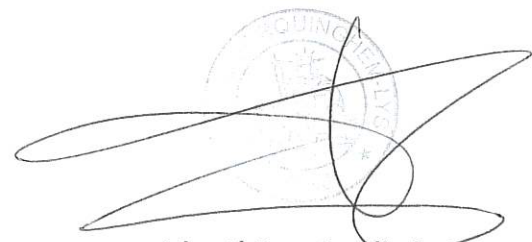
*Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,*

Le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité**, Monsieur le Maire ou son représentant, à déposer la demande de subvention en concordance avec la présente délibération et suivant la décision d'attribution du fonds de concours par la MEL, à signer la convention correspondante.

Les dépenses inhérentes à ces programmes de rénovation seront inscrites en section investissement, dans la limite des crédits au Budget Communal 2023.

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN



**Adopté Pour Ampliation**

**Le Maire**